



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 25</p> <p>Date de la convocation : Le 29 octobre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 19 décembre 2024</p>	<p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etait représentée : Mme Stéphanie LUSSIANA, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse BERGERET</p> <p>Absents : Mme Pauline BRESSE, Mme Caroline BRULEY, Mme Sophie BIBAL et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET</p>
--	---

Délibération n° 21

Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

Objet : Approbation du Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH) - Saison 2024-2025

Le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale a pour objet de faire connaître aux divers acteurs concernés les objectifs, les limites et les dispositions prises pour combattre les conséquences de l'hiver sur le réseau routier communal.

Il cadre au mieux les interventions en assurant la sécurité des intervenants par le respect des textes législatifs en vigueur.

Il sous-tend l'organisation mise en place pour garantir aux usagers un bon niveau de service sur nos routes durant la période hivernale et sur une amplitude d'horaire adaptée.

Les voies communales sont ainsi hiérarchisées et les priorités de déneigement définies.

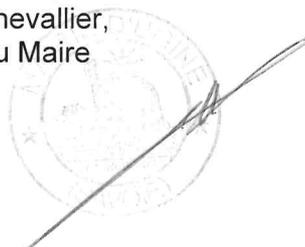
La qualité de service rendu est évidemment adaptée à la nature des routes rencontrées et rappel aux usagers de la route la nécessité de s'adapter aux conditions climatiques d'une commune de montagne notamment avec des équipements spéciaux.

Ce dispositif est actualisé chaque année.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale de la Commune pour la saison 2024-2025, annexé à la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241104-DE21-041124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2024

Publication : 07/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

